LA TENUE PROFESSIONNELLE DE BASE.

- **Je range ma tenue dans un vestiaire propre.**
- **L'entretien de la tenue est pris en charge par l'établissement.**

AU VESTIAIRE:

- Je quitte ma tenue de ville et mes bijoux.
- J'enfile **UNE TENUE PROFESSIONNELLE PROPRE** : blouse ou pyjama à manches courtes.
- Je la change tous les jours.
- Je mets des chaussures propres et facilement nettoyables,réservées à l'activité professionnelle.
- Mes cheveux sont propres et attachés si longs.

- **Le nettoyage du vestiaire est assuré une fois par semaine au minimum, les sanitaires une fois par jour.**
- **Le nettoyage de l'intérieur des armoires ou casiers est confié à l'utilisateur et doit être effectué au moins une fois par mois.**

Direction
Mr Martinez Jean – Louis
Rgpd Confidentiel [redacted]

Responsable ASH
Rgpd Confidentiel [redacted]